



devisus

Document de capitalisation Rencontre ROME

Compétences nécessaires à l'évaluation
de l'utilité et de l'impact social

3 et 4 octobre 2022

Table des matières

Introduction.....	3
1. Accessibilité.....	3
2. Accompagnement	4
3. Adaptabilité.....	4
4. Audit.....	4
5. Co-construction.....	5
6. Communauté.....	6
7. Communauté apprenante.....	7
8. Critères.....	8
9. Écosystème.....	8
10. Evaluation.....	9
11. Evaluation de l'utilité sociale.....	9
12. Démarche Progrès.....	10
13. Finalité sociale.....	11
14. Impact social.....	11
15. Indicateurs.....	11
16. Mesure.....	12
17. Parties prenantes.....	12
18. Principe.....	12
19. Théorie du changement.....	12
20. Tierces parties.....	13
21. Transformation sociale.....	13
22. Transition.....	14
23. Utilité sociale.....	14
24. Valeur.....	15
25. Valorisation.....	16



CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

La troisième réunion du projet DEVISUS, organisée à Rome, avait pour objectif d'identifier . Ce document est un compte rendu des savoirs capitalisés et de la méthodologie utilisée lors de cette rencontre.

1. De Lille à Rome, des critères et définitions partagés aux compétences et à l'accompagnement.

Pendant ces deux jours, la communauté d'apprentissage a poursuivi son travail de partage et d'approfondissement des connaissances - à travers des sessions et des ateliers d'intelligence collective, de rencontre et d'échange autour d'expériences - locales et nationales. Ces démarches sont pour la plupart, engagées dans des parcours où la recherche d'outils qualitatifs-quantitatifs pour évaluer leur impact social fait partie intégrante de leur mission d'organisations d'économie sociale et solidaire. Nous avons noté que les moments plus informels (discussions collectives, pauses et repas partagés) ont contribué à approfondir les connaissances et à créer un climat positif au sein du groupe de participants

Outils : Une **grille de capitalisation** - basée sur celle utilisée pour la réunion de Lille - a permis de retenir les éléments clés des expériences rapportées, ainsi que les contenus convergents et les domaines méritant une discussion plus approfondie. Ces éléments sont repris dans ce rapport détaillé de la réunion, qui est construit sur la base des notes recueillies au cours des différentes sessions et partagées sur le *flip-chart* et les posters et des interventions partagées (sous forme écrite ou par le biais de diapositives) par les participants.

Dans ce rapport, bien que de manière concise, toutes les indications utiles pour la poursuite du débat et du travail sur le développement des résultats attendus pour cette mission ont été recueillies.

Méthode : A partir d'un **vocabulaire commun** (voir l'outil glossaire en construction), quelques mots-clés ont été identifiés et à partir de là, des travaux de groupe et des séances de brainstorming ont été lancés, aboutissant à la création collective d'un schéma de compétences. Ce schéma peut être utile pour l'activité suivante.

2. Question de base

- Quelles sont les compétences nécessaires à l'**évaluateur /accompagnateur**?
- Comment rechercher et légitimer les **critères et indicateurs qualitatifs-quantitatifs** nécessaires à ces modes d'évaluation (= valorisation) ?
- Quels doivent être le **rôle et la posture de ceux qui accompagnent les processus** inhérents à l'évaluation ?
- Et quelles sont les **compétences et les garanties nécessaires à ceux et celles qui entrent dans le processus d'évaluation** (que ce soit par le biais d'une évaluation par un "tiers" ou d'une auto-évaluation) ?
- Comment permettre des **approches ouvertes et participatives de l'évaluation** et construire des écosystèmes d'évaluation avec des outils et des méthodologies conformes aux valeurs et aux principes de l'ESS et cependant différenciées et singulières, pour répondre aux besoins sociaux et territoriaux et à ceux des différents secteurs ?

Mots-clés. et indication de l'ordre de relevance

impact social;
critères ; utilité sociale ;
évaluation ; indicateurs ; mesure ; parties prenantes ;
transformation sociale ; accompagnateur.trice ; communauté
apprenante ; co-construction ;
éco-système.

On peut certes **utiliser des outils** très formalisés (le bilan social, Evalumip,...), mais la dimension de la **rencontre** et de la **relation** est importante : si on ne choisit par exemple d'évaluer à partir d'un seul des critères, en privilégiant un outil spécifique, cela s'avérera insuffisant car il s'agit d'une perception de la réalité et d'une interprétation des actions.

Si on fait le choix d'intégrer une démarche de **recherche issue des sciences sociales**, il est alors important de découvrir ce qui peut **générer un changement** dans un processus d'évaluation ou de mesure. Il existe différentes approches qualitatives et quantitatives mais la collecte de données qualitatives, objectivables est un point fondamental en ESS, même si pour beaucoup d'organisations, il est important de **démontrer, d'avoir des données objectives**, quantitatives.

La **participation sociale, l'inclusion sociale**... peuvent être des indicateurs, mais il est important d'avoir un consensus sur ce que nous voyons et ce que la réalité nous montre et pour cela il est nécessaire de lire, regarder au-delà des rapports écrits indiquant par exemple le nombre de participants ou leur typologie à telle ou telle action.

PREMIERS ACQUIS DU TRAVAIL DE GROUPE

1. Sur les compétences

Quelles sont les compétences, l'expertise et l'attitude nécessaires aux personnes impliquées dans l'évaluation de l'impact social ?

Compétences des consultants en matière d'évaluation et compétences pour l'auto-évaluation

Évaluation externe

Compétences de l'évaluateur externe

- connaissance du secteur/contexte
- professionnel mais impliqué dans la transformation sociale
- facilitation / affectation / communication
- connexion / coopération pour créer une vision partagée.

Évaluation entre pairs

L'objectif doit être défini collectivement par les personnes impliquées. Dimension culturelle. L'évaluation change les conceptions de notre travail (opinions des autres / Autre). Il y a aussi l'évaluation en tant que concurrence (risque de pair à pair), les objectifs doivent être clarifiés par une tierce partie.

Quelques **compétences transversales**, communes aux deux

1. maîtriser les modèles socio-économiques de l'ESS (connaître la différence entre l'intérêt général, le profit limité et le non-profit ; ce qu'est un objectif social ; avoir une expérience concrète dans la production d'un bien ou d'un service
2. savoir comment faciliter les échanges entre les parties prenantes
3. connaître les méthodes d'investigation sociologique

Compétences nécessaires des travailleurs des entreprises soutenues

1. quelles conditions préalables ?
2. la compréhension du problème et de ses enjeux

La **compétence politique est également nécessaire** ; elle part d'un positionnement global par rapport au modèle dominant et vise de manière différente selon les acteurs et leur positionnement, la transformation sociale,

le changement, l'attention au sens des actions et à la finalité sociale : les évaluations doivent être liées à la vision politique portée par les acteurs. La force collective est stratégiquement importante : en un sens, il s'agit de réseaux vivants qui construisent une voix politique audible.

Partage des compétences

Essentialiser ce qui peut être partagé sur les outils et les méthodes.
Comment avoir un cartel commun et quoi et comment y mettre ? Quelle forme ? Partage des méthodologies

2. Sur l'approche de l'évaluateur.trice

Il est nécessaire d'avoir un esprit critique et d'être capable de prendre du recul par rapport à son propre travail, sans le prendre pour acquis. Une approche d'évaluation descendante ou [trop] externe mène à la compétition, alors qu'une relation de pair à pair favorise la collaboration et le faire ensemble. Le défi est de sortir de la logique de compétition et du rapport de force, dans le groupe, du collectif contre l'individu.

Éléments de psychologie sociale à prendre en compte : relation avec le groupe/rerelations sociales.

Nous avons noté l'importance de revaloriser l'affectivité dans le processus d'évaluation, afin de garantir la sécurité dans le groupe et d'assurer la confiance individuelle et collective (tout en étant ouvert au monde et à ce qui nous dépasse).

La question de la neutralité du tiers si l'on est assisté ou accompagné est également importante. Les objectifs à partager (également avec l'évaluateur) doivent également être définis.

Enfin, la neutralité des tiers est essentielle car c'est l'entreprise qui doit rester engagée et contrôler sa direction.

3. Sur les méthodologies

Les méthodologies doivent être adaptables et ne pas donner à l'évaluation, le rôle d'un jugement qui établit ce qui est correct ou non correct mais plutôt elles doivent favoriser une démarche de progrès conscientisée. Le risque est que l'efficacité prenne le pas sur le bien-être, la motivation de chaque membre de l'équipe et le dialogue mutuel.

Il est donc important d'accorder la plus grande importance au processus de changement : la confiance grandit lorsque les gens réussissent à changer le contexte, mais c'est le moment de réactiver le processus.

C'est par conséquent, le processus qui doit primer sur le résultat (c'est-à-dire ce qui n'est pas connu à l'avance).

Il est également important de connaître, de se réapproprier, de transmettre, de capitaliser les méthodologies afin que les personnes de la structure puissent s'en inspirer. Il s'agit en somme de s'adapter à la structure à soutenir et non l'inverse.



4. Sur la formation à l'évaluation

Il est important de poser les bonnes questions :

- Qui voulons-nous atteindre ?
- Quel est le contenu de ce que nous allons apprendre ?
- Comment définir la portée de notre évaluation que nous souhaitons atteindre ?
- Comment construire une vision singulière ?

Nous pensons qu'il faut plutôt utiliser des outils d'animation issue de l'éducation populaire et, en général, acquérir la capacité d'adapter les outils disponibles et de les personnaliser, afin de se les réapproprier.

On peut aussi intégrer les connaissances dans un cadre professionnel de formation (progression pédagogique) qui serait spécifique à l'évaluation US / IS.

Il est important de mettre l'accent sur la sensibilisation, l'approche pédagogique et la communication. Cela suppose de se diriger vers des modèles de formation différents et innovants.

Dans le projet DEVISUS, notre ambition est de réaliser un résumé des compétences identifiées comme nécessaires pour les processus d'évaluation à l'issue de la réunion de Rome.

Sur base de ce schéma, il sera possible de mettre en place l'activité 4 du projet (3ème réunion les 6-7 février à Namur) qui aura pour centre la construction des bases d'une formation à l'évaluation de l'impact/ utilité social(e) (canevas de formation)



résumé des compétences identifiées comme nécessaires pour les processus d'évaluation

Pre-requis	Savoirs - connaissances	Savoir - être	Savoir - faire
Tronc commun	<ul style="list-style-type: none"> - Modèle socio-économique de l'ESS (ligne directrice, enjeux, écosystème, financement) - Evaluation us/ IS <ul style="list-style-type: none"> - notion de base - différent approche - objectifs / finalités (micro-méso-macro) - Comment s'inscrit dans un champ professionnel / la réalité de la structure (financier) - l'historique de l'us / IS 	<ul style="list-style-type: none"> - écoute - empathie - savoir se taire - créer un cadre de confiance - remise en question - savoir se décentrer (prendre du recul / son métier - humilité) - fonctionnement sur les sens - esprit critique - ne rien prendre pour acquis - pris en compte du rapport du temps et avec réalités de la structure 	<ul style="list-style-type: none"> - facilitation (créer le dialogue entre parties présents) - accompagner à l'émancipation (créer un regard critique) - intégration expérience de chacun
Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - pédagogie / transmission - communication 	<ul style="list-style-type: none"> - vulgariser - convaincre - capitalisation 	
Education	<ul style="list-style-type: none"> - intégration des connaissances dans un métier / visée professionnelle (progression pédagogique) 	<ul style="list-style-type: none"> - capitaliser - valoriser 	<ul style="list-style-type: none"> - compétences individuelles / collectifs - modèle supportant évaluation
Accompagnement	Maïeutique	Dynamique de co-construction et coopération	<ul style="list-style-type: none"> - Coconstruire le processus - Maîtriser méthodes / outils
Evaluer	Connaître le méthodes - méthodologie de projet	Savoir évaluer sa propre subjectivité	S'approprier et adapter

Compétences-clefs pour la pratique de l'évaluation de l'IS et de l'US

Noir = compétences de tronc commun

Rose = compétences relevant de la sensibilisation

Orange = compétences relevant de l'éducation

Bleu = compétences relevant de l'accompagnement

Rouge = compétences relevant de l'évaluation

Connaissances requises :

Connaissances théoriques :

- Connaissance de la visée professionnelle de l'IS et l'US
- Connaissances nécessaires pour l'adaptation de l'évaluation à la structure évaluée
- Connaissances des modèles socio-économiques de l'ESS (ses enjeux, son écosystème...)
- Connaissances des différentes approches et finalités de l'ESS
- Connaissance de l'historique de l'US et de l'IS
- Connaissance de la maïeutique
- Connaissance des moyens de la progression pédagogique
- Connaissance de la méthodologie de la gestion de projet
- Connaissance des plaidoyers politiques
- Connaissance des différences entre intérêt général, profit limité et non-profit
- Connaissances des enjeux politiques
- Connaissances des objectifs et finalités de l'IS et l'US à l'échelle micro comme à l'échelle macro

Connaissances pratiques :

- Maîtrise des méthodes et outils de l'ESS
- Possession d'un bagage pédagogique
- Connaissance de la réalité de la structure, notamment de ses moyens financiers
- Capacité de transmission
- Capacité de communication
- Capacité d'intégration des connaissances dans un métier
- Expérience dans la production d'un bien ou d'un service
- Connaissance des notions de recherche-action

Savoir-être requis :

- Ecoute et empathie

- Savoir se taire
- Créer un cadre de confiance
- Savoir se remettre en question
- Avoir une capacité de recul et faire preuve d'humilité
- Avoir de l'esprit critique et faire preuve d'ouverture d'esprit
- Savoir évaluer le temps requis pour l'évaluation de l'IS par rapport à la structure
- Savoir vulgariser
- Savoir convaincre
- Savoir capitaliser
- Savoir valoriser les résultats de l'IS
- Savoir créer une dynamique de co-construction et de coopération
- Savoir évaluer sa propre subjectivité
- Capacité d'évaluation entres pairs

Savoir-faire requis :

- Savoir transférer des connaissances
- Facilitation (créer le dialogue)
- Accompagner à l'émancipation (créer un regard critique)
- Savoir intégrer chacun selon ses propres expériences
- Savoir mettre en valeur les expériences individuelles ou collectives
- Savoir mettre en place des modèles supportant l'évaluation
- Etre à même de co-construire le processus d'évaluation
- Savoir aider à l'appropriation du processus d'évaluation
- Savoir assurer sa posture d'accompagnant
- Souligner les compétences didactiques en formation-action
- Démontrer son expérience en accompagnement et pratique de terrain
- Facilitation
- Capacité à créer une vision partagée
- Compétences politiques

Connaissances théoriques :

1. L'accompagnant ou le formateur doit démontrer une excellente maîtrise de la visée professionnelle de l'Impact Social (IS) et de l'Utilité Sociale (US), afin de pouvoir orienter efficacement les évaluations en fonction des objectifs spécifiques.



2. Il est essentiel que l'accompagnant/le formateur puisse adapter l'évaluation de l'impact social à la structure évaluée, en utilisant ses connaissances approfondies. Cela permettrait de concevoir des approches et des méthodologies adaptées à chaque organisation ou projet, favorisant ainsi des évaluations pertinentes et personnalisées.
3. Il est essentiel que l'accompagnant/le formateur possède une solide expertise des modèles socio-économiques de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), afin de comprendre les enjeux et l'écosystème dans lequel évoluent ces structures. Cette connaissance approfondie serait nécessaire pour évaluer l'impact social de manière holistique et pertinente.
4. Il est essentiel que l'accompagnant/le formateur acquière une connaissance approfondie des différentes approches et finalités de l'ESS, afin de pouvoir apprécier les diverses dimensions de l'impact social. Cela permettrait de prendre en compte les aspects économiques, sociaux et environnementaux dans les évaluations, offrant ainsi une analyse complète de l'impact social.
5. Il est crucial que l'accompagnant/le formateur possède une connaissance approfondie de l'historique de l'US et de l'IS, pour pouvoir contextualiser les évaluations et tenir compte des évolutions passées. Cette perspective historique serait indispensable pour éclairer les évaluations présentes.
6. Il est recommandé que l'accompagnant/le formateur maîtrise la maïeutique, afin d'adopter une approche pédagogique progressive lors de l'évaluation de l'impact social. Cela favoriserait une prise de conscience et une compréhension approfondie des enjeux et des résultats obtenus.
7. L'accompagnant/Le formateur devrait posséder une solide connaissance de la méthodologie de la gestion de projet, afin de pouvoir structurer et planifier efficacement les évaluations d'impact social. Il serait ainsi en mesure d'identifier les étapes clés, de mobiliser les parties prenantes et d'établir des indicateurs pertinents pour mesurer les résultats.



8. Il serait souhaitable que l'accompagnant/le formateur possède des connaissances des plaidoyers politiques, afin de pouvoir évaluer l'impact social dans un contexte plus large. Cela lui permettrait de prendre en compte les enjeux politiques et les contraintes réglementaires pour formuler des recommandations pertinentes et influencer les décideurs.
9. Il est important que l'accompagnant/le formateur maîtrise les différences entre intérêt général, profit limité et non-profit, afin de pouvoir évaluer l'impact social dans des contextes variés. Cette compréhension des spécificités de chaque modèle serait essentielle pour une analyse précise de l'impact social.
10. Il est recommandé que l'accompagnant/le formateur possède des connaissances approfondies des enjeux politiques, afin de pouvoir considérer les facteurs politiques qui peuvent influencer l'impact social d'une organisation ou d'un projet. Cela permettrait d'ajuster les évaluations en tenant compte de ces dynamiques.
11. L'accompagnant/Le formateur doit avoir une compréhension claire des objectifs et des finalités de l'IS et de l'US à l'échelle micro comme à l'échelle macro, afin de pouvoir évaluer l'impact social de manière pertinente et globale. Cette connaissance approfondie serait indispensable pour une évaluation complète et éclairée.

Savoirs pratiques :

1. L'accompagnant/Le formateur doit maîtriser les méthodes et outils de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), afin de pouvoir sélectionner et appliquer les approches les plus adaptées lors de l'évaluation de l'impact social.
2. Il est nécessaire que l'accompagnant/le formateur possède un solide bagage pédagogique, afin de faciliter la transmission des connaissances en matière d'impact social aux parties prenantes concernées. Cette compétence est essentielle pour favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux liés à l'évaluation de l'impact social.



3. Il est important que l'accompagnant/le formateur ait une connaissance approfondie de la réalité de la structure évaluée, notamment de ses moyens financiers. Cela lui permettra de prendre en compte les contraintes budgétaires et d'adapter les méthodes d'évaluation en conséquence.
4. L'accompagnant/Le formateur doit démontrer une capacité de transmission développée, afin de partager les connaissances sur l'impact social de manière claire et accessible aux différentes parties prenantes. Cette compétence est essentielle pour assurer une communication efficace et une compréhension mutuelle.
5. Il est nécessaire que l'accompagnant/le formateur possède une bonne capacité de communication, lui permettant d'interagir de manière constructive avec les acteurs impliqués dans l'évaluation de l'impact social. Cette compétence est essentielle pour établir des relations positives et favoriser une collaboration fructueuse.
6. L'accompagnant/Le formateur doit intégrer les connaissances dans son métier, en les appliquant de manière concrète lors de l'évaluation de l'impact social. Cette capacité d'intégration des connaissances permet d'assurer une approche professionnelle et adaptée à chaque contexte spécifique.
7. Il est recommandé que l'accompagnant/le formateur possède une expérience dans la production d'un bien ou d'un service, afin de mieux comprendre les réalités opérationnelles et les impacts concrets des activités évaluées. Cette expérience pratique est un atout précieux pour une évaluation de l'impact social pertinente.
8. Il est souhaitable que l'accompagnant/le formateur ait une connaissance des notions de recherche-action, ce qui lui permettrait d'adopter une approche participative et de mobiliser les parties prenantes dans le processus d'évaluation de l'impact social. Cette approche collaborative favorise une compréhension plus approfondie des enjeux et une prise de décision collective.

Savoir-être :





1. L'accompagnant/Le formateur doit faire preuve d'écoute et d'empathie envers les parties prenantes, afin de comprendre leurs besoins, préoccupations et perspectives lors de l'évaluation de l'impact social.
2. Il est essentiel qu'il sache se taire lorsque nécessaire, pour permettre aux autres de s'exprimer pleinement et favoriser un espace de dialogue ouvert et inclusif.
3. Il doit être capable de créer un cadre de confiance, favorisant ainsi un environnement propice à la transparence, à l'échange d'informations et à la participation active de toutes les parties prenantes.
4. Il est nécessaire qu'il soit disposé à se remettre en question et à remettre en question ses propres idées et approches, afin d'assurer une évaluation de l'impact social rigoureuse et objective.
5. L'accompagnant/Le formateur doit avoir une capacité de recul et faire preuve d'humilité, afin de prendre en compte différents points de vue et d'éviter les préjugés dans l'évaluation de l'impact social.
6. Il doit faire preuve d'esprit critique et d'ouverture d'esprit, afin d'analyser de manière objective les résultats de l'évaluation de l'impact social et d'intégrer de nouvelles perspectives et approches si nécessaire.
7. Il est nécessaire qu'il sache évaluer le temps requis pour l'évaluation de l'impact social par rapport à la structure évaluée, afin de planifier et de gérer efficacement les ressources et les délais.
8. Il doit être capable de vulgariser les concepts et les résultats de l'évaluation de l'impact social, afin de les rendre accessibles et compréhensibles pour les parties prenantes non spécialisées.
9. Il doit savoir convaincre les parties prenantes de l'importance de l'évaluation de l'impact social, en mettant en valeur les bénéfices et les retombées positives d'une telle démarche.

10. Il doit savoir capitaliser sur les connaissances et les enseignements tirés de l'évaluation de l'impact social, afin de les partager avec d'autres acteurs et contribuer à l'amélioration continue des pratiques.
11. Il doit savoir valoriser les résultats de l'évaluation de l'impact social, en mettant en évidence les réussites, les bonnes pratiques et les impacts significatifs, afin de renforcer la légitimité et la reconnaissance de l'organisation évaluée.
12. Il doit savoir créer une dynamique de co-construction et de coopération, en favorisant la participation active et l'engagement des parties prenantes tout au long du processus d'évaluation de l'impact social.
13. Il doit être capable d'évaluer sa propre subjectivité et d'en tenir compte dans l'analyse et l'interprétation des résultats de l'évaluation de l'impact social, afin de garantir une approche rigoureuse et objective.
14. Il doit avoir la capacité d'évaluation entre pairs, c'est-à-dire d'échanger et de partager des retours d'expérience et des évaluations croisées avec d'autres professionnels, afin d'enrichir sa pratique et de garantir la qualité des évaluations de l'impact social.

Savoir-faire :

1. L'accompagnant/Le formateur doit savoir transférer des connaissances de manière efficace, en utilisant des méthodes et des approches pédagogiques adaptées pour faciliter l'apprentissage des parties prenantes dans le domaine de l'évaluation de l'impact social.
2. Il est essentiel qu'il soit capable de faciliter le dialogue et de créer un espace propice à l'échange d'idées et d'expériences, favorisant ainsi la participation active et la collaboration entre les parties prenantes.
3. Il doit accompagner les parties prenantes vers l'émancipation en encourageant un regard critique sur les enjeux de l'évaluation



de l'entreprise, leur permettant ainsi de développer une vision réflexive et de prendre des décisions éclairées.

4. L'accompagnant/Le formateur doit savoir intégrer chaque individu selon ses propres expériences, en reconnaissant et en valorisant les connaissances et les compétences spécifiques de chaque participant dans le processus d'évaluation de l'impact social.
5. Il doit savoir mettre en valeur les expériences individuelles ou collectives des parties prenantes, en reconnaissant et en mettant en évidence les réussites, les bonnes pratiques et les leçons apprises, afin d'inspirer et de motiver les autres acteurs.
6. Il doit être en mesure de mettre en place des modèles ou des outils de support pour l'évaluation de l'impact social, facilitant ainsi la mise en œuvre et la gestion efficace du processus d'évaluation.
7. Il est nécessaire qu'il soit capable de co-construire le processus d'évaluation de l'impact social en collaborant étroitement avec les parties prenantes, en intégrant leurs besoins, leurs perspectives et leurs attentes dans la conception et la mise en œuvre de l'évaluation.
8. Il doit savoir aider les parties prenantes à s'approprier le processus d'évaluation de l'impact social, en fournissant les informations et les ressources nécessaires, en clarifiant les objectifs et les méthodes, et en encourageant leur participation active tout au long du processus.
9. Il doit savoir assurer une posture d'accompagnant, en étant attentif, respectueux et bienveillant envers les parties prenantes, en créant un climat de confiance et en favorisant l'autonomie et la responsabilité des acteurs dans le processus d'évaluation.
10. Il doit souligner ses compétences didactiques en formation-action, en utilisant des méthodes interactives, participatives et expérientielles pour favoriser l'apprentissage et la mise en



pratique des connaissances en matière d'évaluation de l'impact social.

11. Il doit démontrer son expérience en accompagnement et en pratique de terrain, en partageant des exemples concrets, des histoires inspirantes et des cas d'évaluation réussis pour illustrer et étayer ses propos lors des sessions d'accompagnement.
12. Il doit avoir des compétences en facilitation, en utilisant des techniques et des approches pour favoriser l'engagement, la collaboration et la co-création entre les parties prenantes dans le processus d'évaluation de l'impact social.
13. Il doit avoir la capacité de créer une vision partagée, en aidant les parties prenantes à définir collectivement les objectifs, les valeurs et les aspirations de l'évaluation de l'impact social, afin d'assurer une compréhension commune et un engagement mutuel.
14. Il doit posséder des compétences politiques, en comprenant les enjeux politiques et institutionnels liés à l'évaluation de l'impact social, et en étant capable de naviguer dans ces dynamiques pour influencer positivement les décisions et les politiques en faveur d'un impact social accru.

DES EXEMPLES ET DES EXPÉRIENCES D'ÉVALUATION SOCIALE, AVEC DES BESOINS ET DES COMPÉTENCES DIFFÉRENTS

[résumé du rapport sur la mobilité 2, Rome 4 octobre 2023]

"Comme un arbre", musée/bistrot - Projet QUID

Chiara Bonifazi

<http://www.comeunalbero.org>

Le projet QUID - pour un quartier inclusif pour les personnes avec invalidité - vise à connaître le quartier dans lequel se trouve le Musée Bistrot et à en restituer un instantané qui serve à faire des propositions de changement dans le sens d'une plus grande inclusion des personnes avec invalidité (mais pas seulement).

Une partie du projet est donc consacrée à la recherche ethnographique, dans laquelle, grâce à des entretiens semi-structurés avec des commerçants, des résidents, des opérateurs, des membres de la famille de personnes avec invalidité et des réalités sociales, des informations, des points de vue, des questions critiques et des propositions concernant l'inclusivité du quartier peuvent être collectés. Le matériel collecté est utilisé pour élaborer des indicateurs et des questions stimulantes sur les différents thèmes abordés, qui, dans la phase de retour, pourront servir à activer un processus d'auto-évaluation et de réflexion impliquant tout le monde - citoyens, associations, institutions - afin que chacun joue son rôle dans une logique de transformation.

CNR- ISSIRFA
Chiara Cavallaro

<https://www.issirfa.cnr.it>

Issirfa, un institut du Centre national de recherche (CNR), a participé à deux projets dans une province de la région de Ligurie, La Spezia. Dans le premier projet, l'outil développé par Solidarius Italia, "La trama e l'ordito", lié au portail Fare-rete, a été utilisé comme outil d'analyse des petites entreprises agricoles et artisanales afin de les accompagner dans la création de réseaux et de chaînes d'approvisionnement au sein de l'économie sociale solidaire.



Dans le second projet- qui a accompagné une centaine de jeunes chômeurs (âgés de 18 à 35 ans) dans une formation à l'auto-entrepreneuriat dans le cadre de l'ESS - un outil d'évaluation a été créé pour évaluer l'impact sur la durabilité et la solidarité générée par le projet. Sur la base de cet outil, à la fin du projet, une commission composée de représentants des partenaires du projet, d'entrepreneurs, d'institutions locales a établi un rapport et un classement.

EBC - Economie du bien commun

Lidia Di Vece y Stefania Catto

<https://www.economia-del-bene-comune.it>

La matrice du bien commun et la formation correspondante pour les entreprises et les municipalités a pour but d'évaluer la contribution d'une organisation à la création du bien commun = le bien-être de la communauté.

L'économie du bien commun est sous-tendue par ces quatre valeurs :

- Dignité humaine
- Solidarité et justice
- Environnement et durabilité
- Transparence et la co-determination

L'organisation évalue le degré d'application des valeurs fondamentales dans la relation avec ces cinq groupes de parties prenantes et les aide à y adhérer :

- bénéficiaires (utilisateurs)
- propriétaires et prêteurs
- travailleurs, employés et collaborateurs
- les clients
- l'environnement social

Ceci permet d'avoir une évaluation spécifique (voir diapositive), Enfin, il vous permet de produire un graphique de type radar. C'est donc un examen par les pairs, puis un audit externe pour valider l'ensemble de la démarche. La formation a été testée en 2022 pour un total de 310 heures.



Réseau Humus
Marco Pollastri (Centre Atlantis)

<http://www.retehumus.it>

Humus est un réseau national d'agriculture biologique italien dont les membres sont des producteurs, des agriculteurs, des coopératives. Environ 20 membres actifs (représentant 250 agriculteurs dans différentes régions).

Humus entend lier la production biologique en agriculture à l'impact social et à un système de certification/contrôle qui - même au niveau européen - ne tient pas compte de la qualité de vie sur le lieu de travail, des normes de travail, etc. Il vise à créer une communauté autour de cette question dans laquelle les producteurs, les distributeurs, les techniciens et les consommateurs interagissent au sein d'un système de garantie participative promu par le réseau lui-même.

Les entreprises de production et de transformation sont tenues de rendre leurs processus de production transparents par le biais de méthodes et d'outils d'auto-évaluation, de vérification conjointe par des groupes mixtes de producteurs, de techniciens et de consommateurs de la région, et de contrôle territorial par des citoyens volontaires membres de la communauté alimentaire.

Pour les exploitations qui adhèrent néanmoins au système de certification biologique du règlement CEE 834 de 2007 reconnu par le label, il existe également des contrôles techniques spécialisés effectués par du personnel technique aux exigences tierces et indépendantes, avec la possibilité de prélever et d'analyser des échantillons de sol, de plantes et de produits.

L'accompagnement comprend des sessions de formation visant à :

- les agriculteurs sur l'analyse de la qualité des sols : les agriculteurs savent comment travailler la terre, mais ils n'ont pas nécessairement une formation scientifique.
- les consommateurs à apprendre à évaluer la qualité des aliments, à identifier les composants chimiques des produits, à apprendre à goûter les produits, à identifier les textures, etc.

REAS - Bilan social

Ruben Surinach Padilla

<http://ensenaelcorazon.org>

<https://www.economiasolidaria.org>

<https://xes.cat/comissions/balanc-social/>

REAS (Réseau espagnol d'économie alternative et solidaire) Catalogne a développé un système de compétences pour soutenir l'audit social des organisations membres du réseau, qui sont tenues de rapporter des données (qualitatives et quantitatives) chaque année dans la même période (avril-septembre) qui donnent lieu à des indicateurs standards

Il s'agit d'un outil permettant de rendre compte de la manière dont les entités de l'ESS développent des activités productives, commerciales et financières basées sur les principes fondamentaux de l'économie sociale : travail, équité, coopération, engagement environnemental, sans but lucratif et durabilité environnementale.

Les audits sociaux et les budgets sociaux sont un outil de responsabilisation créé au sein de l'économie sociale et solidaire (ESS) avec pour objectif initial de servir les organisations affiliées aux différents réseaux REAS qui souhaitent rendre visibles leurs pratiques et leurs valeurs.

Dans cette optique, les différents réseaux du Red de REAS ont commencé à travailler en parallèle pour définir leurs méthodologies de responsabilisation, et en 2014, le premier ensemble commun d'indicateurs a été établi entre tous les territoires.

Ainsi, un ensemble d'indicateurs de base a été défini qui unit tous les réseaux d'États et, par conséquent, unifie les critères de définition des pratiques d'ESS. En plus de ces indicateurs communs, chaque territoire dispose de son propre parcours Audit social/Budget en fonction de la réalité de son territoire.

Comme point d'orgue de ce processus de confluence territoriale, en 2018, pour la première fois, les données sont collectées par la même



plateforme technologique, l'outil développé par le réseau d'économie solidaire appelé *Enseigne le Coeur*.

Ces progrès permettent de disposer de toutes les données dans une même base de données et dans un même format, ce qui accélère considérablement les processus de collecte, d'agrégation et d'exploitation des données.

L'objectif principal de cet outil est que les entreprises - sur la base du principe de coresponsabilité
- puissent l'utiliser elles-mêmes et que même les petites organisations y aient accès (le guide est gratuit). Dans les indicateurs, il y a un niveau "minimum" requis.

Centrale Valutativa

Fabrizio Tenna

<https://www.centralevalutativa.it>

La Centrale Valutativa est une société anonyme qui s'occupe spécifiquement, mais pas exclusivement, de l'évaluation de projets sociaux. Elle est certifiée ISO 9001 pour la conception et la fourniture de services de conseil, d'évaluation et d'assistance technique pour les politiques en faveur des secteurs agricole, agro-industriel, environnemental, du développement rural, du développement local, du bien-être public et privé en Italie et à l'étranger.

Pour planifier et vérifier la qualité de ses services, Centrale Valutativa s.r.l. applique un système d'objectifs et d'indicateurs, revus annuellement, en tenant également compte des besoins exprimés par les différentes parties prenantes.

Notre travail est basé sur l'évaluation participative et l'appréciation pragmatique :

- la co-construction du ou des sens derrière la politique/le programme/le projet ;
- l'observation et la compréhension de ce que ce programme/projet a généré et des processus à l'œuvre ;



- partager avec les principales parties prenantes ce qui ressort du processus d'évaluation ;
- réflexion avec eux pour identifier les moyens de trouver des voies et moyens de changement (apprentissage) ;
- le transfert des résultats et des impacts des politiques à la communauté (responsabilité sociale).

Il est donc important de synchroniser le langage entre les parties prenantes, ce qui n'est pas toujours facile ; de même, il est nécessaire de rester dans une approche horizontale et d'être aussi proche des personnes que possible.

En effet, la capacité humaine à synthétiser tous les indicateurs est plus puissante que le nombre de critères ou la réalisation d'un critère et si vous avez une structure ou une approche prédéfinie, un audit le processus risque d'être bloqué



Education - Formation - Echange de pratiques



*Développement d'un Ecosystème de Valorisation
de l'Impact Social et de l'Utilité Sociale*

contact@le-mes.org



Erasmus+